

RCS : PAU Code greffe : 6403

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PAU atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2021 B 00044 Numéro SIREN : 892 791 906 Nom ou dénomination : A NOSTE

Ce dépôt a été enregistré le 14/02/2024 sous le numéro de dépôt 482

SARL A NOSTE

13 RUE CARRERE

64370 ARTHEZ-DE-BEARN

Exercice clos le : 30 juin 2023

APE : 1071C

SIRET : 89279190600019



SOMMAIRE

47410 - SARL A NOSTE

Du 01/07/2022 au 30/06/2023

COMPTES ANNUELS

Bilan - Actif

Bilan - Passif

Compte de résultat synthétique

Compte de résultat synthétique

3

4

5

6

7

COMPTES ANNUELS

BILAN - ACTIF

47410 - SARL A NOSTE

Du 01/07/2022 au 30/06/2023

ACTIF	Valeurs au 30/06/23			% de l'actif	Valeurs au 30/06/22		% de l'actif
	Val. Brutes	Amort. & depr.	Val. Nettes				
Capital souscrit non appelé							
ACTIF IMMOBILISÉ							
Immobilisations incorporelles				17			16
Frais d'établissement							
Frais de développement							
Concessions, brevets et droits similaires							
Fonds commercial (1)	80 000		80 000		80 000		
Autres immobilisations incorporelles							
Immobilisations incorporelles en cours							
Avances et acomptes							
Immobilisations corporelles				33			38
Terrains							
Constructions							
Installations tech., matériel & outillages	209 608	98 264	111 344		146 574		
Autres immobilisations corporelles	78 266	35 589	42 677		51 134		
Immobilisations corporelles en cours							
Avances et acomptes							
Immobilisations financières (2)				16			13
Participations	73 000		73 000		63 000		
Créances rattachées à des participations							
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières	1 800		1 800		1 800		
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	442 674	133 853	308 821	65	342 508		66
ACTIF CIRCULANT							
Stocks et en-cours				3			1
Matières premières et autres appro	12 953		12 953		7 538		
En-cours de production (biens et services)							
Produits intermédiaires et finis							
Marchandises							
Avances et acomptes versés sur commandes	4 801		4 801	1	8 699		2
Créances				2			12
Créances Clients et Cptes rattachés (3)	5 659		5 659		7 397		
Autres créances (3)	5 945		5 945		2 727		
Capital souscrit - appelé non versé							
Valeurs mobilières de placement							
Actions propres							
Autres titres							
Instruments de trésorerie							
Disponibilités	130 402		130 402	28	143 616		28
Charges constatées d'avance (3)	5 042		5 042	1	3 190		1
TOTAL ACTIF CIRCULANT	164 802		164 802	35	173 168		34
Charges à répartir sur plusieurs exercices							
Primes de remboursement des emprunts							
Ecarts de conversion actif							
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	607 476	133 853	473 623	100	515 676		100

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an (brut)
(3) Dont à plus d'un an (brut)

BILAN - PASSIF

47410 - SARL A NOSTE

Du 01/07/2022 au 30/06/2023

PASSIF	Valeurs au 30/06/23	% du passif	Valeurs au 30/06/22	% du passif
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 20 000)	20 000	4	20 000	4
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves		19		
Réserve légale	2 000			
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	85 677			
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	60 060	13	87 677	17
SITUATION NETTE	167 736	35	107 677	21
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL CAPITAUX PROPRES	167 736	35	107 677	21
AUTRES FONDS PROPRES				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL PROVISIONS				
DETTES (1)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	205 801	43	248 980	48
Emprunts et dettes financières diverses (3)	61 707	13	87 328	17
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	19 276	4	26 983	5
Dettes fiscales et sociales	19 102	4	44 709	9
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés				
Autres dettes				
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DETTES	305 887	65	408 000	79
Écarts de conversion passif				
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	473 623	100	515 676	100
(1) Dont à plus d'un an	162 141		205 613	
(1) Dont à moins d'un an	143 746		202 387	
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	80		80	
(3) Dont emprunts participatifs				

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

47410 - SARL A NOSTE

Du 01/07/2022 au 30/06/2023

	Du 01/07/22 Au 30/06/23	% CA	Du 14/01/21 Au 30/06/22	% CA	Variation en valeur	en %
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises	6 701	1	7 617	1	-916	-12
Production vendue (biens et services)	484 404	99	730 917	99	-246 513	-34
Montant net du chiffre d'affaires	491 104	100	738 534	100	-247 429	-34
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	12 967	3	20 718	3	-7 751	-37
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	3 192	1	6 884	1	-3 692	-54
Autres produits	32		15		16	107
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	507 295	103	766 151	104	-258 856	-34
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises	386		2 662		-2 276	-86
Variation de stocks						
Achats de matières premières et autres approvisionnements	152 228	31	230 078	31	-77 850	-34
Variation de stocks	-5 415	-1	-7 538	-1	2 123	28
Autres achats et charges externes	98 132	20	173 075	23	-74 943	-43
Impôts, taxes et versements assimilés	2 211		14 143	2	-11 932	-84
Salaires et traitements	111 326	23	142 562	19	-31 236	-22
Charges sociales	16 223	3	22 265	3	-6 043	-27
Dot. aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amorts	58 212	12	75 641	10	-17 429	-23
Sur immobilisations : dot. aux dépréc.						
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.						
Dotations aux provisions						
Autres charges	15		477		-462	-97
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	433 319	88	653 366	88	-220 047	-34
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	73 977	15	112 785	15	-38 809	-34
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice ou perte transférée						
Perte ou bénéfice transféré						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

47410 - SARL A NOSTE

Du 01/07/2022 au 30/06/2023

	Du 01/07/22 Au 30/06/23	% CA	Du 14/01/21 Au 30/06/22	% CA	Variation en valeur	en %
Produits financiers						
De participation (3)	291		325		-34	-10
Autres valeurs mob. créances d'actif immo. (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	1 744				1 744	
Reprises sur prov., dépréciations, transferts						
Différences positives de change						
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	2 035		325		1 710	526
Charges financières						
Dot. amortissements, dépréc., prov.						
Intérêts et charges assimilées (4)	1 649		2 861		-1 212	-42
Différences négatives de change						
Charges sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	1 649		2 861		-1 212	-42
RÉSULTAT FINANCIER	386		-2 536		2 922	115
RÉSULTAT COURANT avant impôts	74 363	15	110 250	15	-35 887	-33
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital						
Reprises sur provisions, dépréciations, transfert de charges						
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS						
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital	738				738	
Dot. amortissements, dépréciations, prov.						
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	738				738	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-738				-738	
Participation des salariés aux résultats						
Impôt sur les bénéfices	13 565	3	22 573	3	-9 008	-40
TOTAL DES PRODUITS	509 330	104	766 476	104	-257 146	-34
TOTAL DES CHARGES	449 270	91	678 800	92	-229 529	-34
Bénéfice ou Perte	60 060	12	87 677	12	-27 617	-31

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

Désignation de l'entreprise : SARL A NOSTE		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 01/07/2022		et clos le : 30/06/2023	
		Durée en nombre de mois 12	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :		376	8
Dont apprentis		657	4
Dont handicapés		651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108	491 104
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés		118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		105	
TOTAL 1		106	491 104
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		115	32
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143	
Subventions d'exploitation reçues		113	12 967
Variation positive des stocks		111	5 415
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153	
TOTAL 2		144	18 413
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats		121	175 926
Variation négative des stocks		145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		125	51 250
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		310	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		148	15
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		150	
TOTAL 3		152	227 190
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée		(Total 1 + Total 2 - Total 3)	137 282 327
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF		117	282 327
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricole n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case ci-contre		020	X
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022	491 104
Effectifs au sens de la CVAE *		023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)		026	
Période de référence		024	0 1 / 0 7 / 2 0 2 2 016 3 0 / 0 6 / 2 0 2 3
Date de cessation			

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférentes à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD, au § "déclaration des effectifs" et dans la notice n° 1330-CVAE-SD, au § "Répartition des salariés".

A NOSTE
Société à responsabilité limitée
au capital de 20 000 euros
Siège social : 13 rue de la carrère
64 370 Arthez de Béarn
892 791 906 RCS Pau

RAPPORT SPECIAL DU GERANT
SUR LES CONVENTIONS VISEES PAR L'ARTICLE L 223-19 DU CODE DE COMMERCE
EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2023

Chers associés,

Conformément aux dispositions du Code de commerce, nous avons l'honneur de vous présenter le rapport spécial relatif aux conventions conclues entre la Société et l'un de ses Gérants ou associés.

En application de l'article R. 223-17 du Code de commerce, nous vous indiquons, en notre qualité de Gérant de la société, qu'il a été conclu, au cours de l'exercice écoulé, les conventions suivantes

- Convention de contrat de prévoyance santé Madelin entre la sarl A NOSTE et notre société le groupe RCBF au profit de M. Pierre Darnaudery. La cotisation pour la période du 01/07/2022 au 30/06/2023 s'élevait à 678,71 €.
- Convention de contrat de prévoyance santé Madelin entre la sarl A NOSTE et notre société le groupe RCBF au profit de Mme Sarah Trouilh. La cotisation pour la période du 01/07/2022 au 30/06/2023 s'élevait à 682,49 €.

Nous vous demandons d'en prendre acte.

Fait à Arthez de Béarn
Le 19/10/2023
Co-gérants
Mme Sarah Trouilh



M. Pierre Darnaudery



A NOSTE
Société à responsabilité limitée
au capital de 20 000 euros
Siège social : 13 rue de la carrère
64 370 Arthez de Bearn
892 791 906 RCS Pau

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 3
NOVEMBRE 2023

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30/06/2023

DEUXIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 60 059,75 euros de la manière suivante :

- Résultat bénéficiaire de l'exercice : 60 059,75 euros.
- Dotation aux autres réserves, soit 60 059,75 euros

L'assemblée générale prend acte qu'il n'a pas eu été distribué de dividendes au titre du dernier exercice.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du date 3 novembre 2023

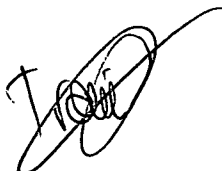
Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
Les Co-gérants

M. Pierre Darnaudery



Mme Sarah Trouilh



A NOSTE
Société à responsabilité limitée
au capital de 20 000 euros
Siège social : 13 rue de la carrère
64 370 Arthez de Bearn
892 791 906 RCS Pau

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 3
NOVEMBRE 2023

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30/06/2023

DEUXIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 60 059,75 euros de la manière suivante :

- Résultat bénéficiaire de l'exercice : 60 059,75 euros.
- Dotation aux autres réserves, soit 60 059,75 euros

L'assemblée générale prend acte qu'il n'a pas eu été distribué de dividendes au titre du dernier exercice.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du date 3 novembre 2023

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
Les Co-gérants

M. Pierre Darnaudery



Mme Sarah Trouilh



A NOSTE
Société à responsabilité limitée
au capital de 20 000 euros
Siège social : 13 rue de la carrère
64 370 Arthez de Bearn
892 791 906 RCS Pau

PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 3 NOVEMBRE 2023

Le 3 novembre 2023 à 18 Heures, les associés se sont réunis au siège social, en assemblée générale ordinaire annuelle sur convocation de la gérance.

Sont présents ou représentés :

M. Darnaudery Pierre propriétaire de 1020 parts,
Mme Trouilh Sarah, propriétaire de 980 parts,

Total des parts des associés présents ou représentés : 2000 parts sur les 2000 parts composant le capital social.

M. Pierre DARNAUDERY préside la séance en qualité de Co-gérant Associé.

Le Président constate que tous les associés sont présents ou représentés ; en conséquence, l'assemblée peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- le texte des projets de résolutions ;

Le Président déclare que tous les documents prescrits aux articles R 223-18 et R 223-19 du Code de commerce ont été adressés aux associés en même temps que la convocation et tenus à leur disposition au siège social pendant le délai de quinze jours ayant précédé l'assemblée.

L'assemblée lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis Le Président rappelle que l'assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 30/06/2023 et quitus à la gérance ;
- Affectation du résultat ;
- Rapport spécial du Gérant sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de commerce, approbation de ces conventions ;
- Pouvoirs en vue d'accomplir les formalités.

Puis Le Président ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, Le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

PREMIÈRE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance des comptes annuels de l'exercice clos le 30/06/2023 approuve l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 30/06/2023 lesquels font apparaître un bénéfice de 60 059,75 euros.

En conséquence, l'assemblée générale donne quitus entier et sans réserve à la gérance de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

DEUXIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 60 059,75 euros de la manière suivante :

- Résultat bénéficiaire de l'exercice : 60 059,75 euros.
- Dotation aux autres réserves, soit 60 059,75 euros

L'assemblée générale prend acte qu'il n'a pas eu été distribué de dividendes au titre du dernier exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

TROISIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale après avoir pris connaissance du rapport spécial du Gérant sur les conventions relevant de l'article L 223-19 du Code de commerce, approuve les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

Cette résolution est soumise à un droit de vote auquel les associés intéressés n'ont pas participé étant précisé que leurs parts sociales sont exclues du calcul du quorum et de la majorité.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

QUATRIÈME RESOLUTION

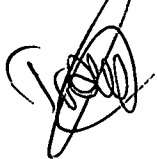
L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 18h30.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par la Gérance et les associés présents, ainsi que les associés représentés.

Mme Sarah Trouilh



M. Pierre Darnaudery

